

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES**

**Séance du vendredi 30 novembre 2018**

|                   |
|-------------------|
| Nombre de membres |
|-------------------|

|                  |
|------------------|
| En exercice : 11 |
|------------------|

|               |
|---------------|
| Présents : 08 |
|---------------|

Par suite d'une convocation en date du 23 novembre 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 30 2018 à 18h00, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

**Etaient présents :** Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Virginie Gauthier, Brigitte Bongard, MM. Jean-Marie Duprey, Rodolphe Grandjonc, Stéphane Vernier, Philippe Gauthier, Pascal Briche.

**Absents excusés :** Madame Estelle Grioni, Monsieur Hervé Henry qui a donné pouvoir à Madame Marie-Noëlle Hubert.

Absent non excusé: Monsieur Sylvain Grioni.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire  
pris  
au sein du conseil.

M. Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

**Adoption du Compte rendu du vendredi 12 octobre 2018 et du 06 novembre 2018**

Les comptes-rendus du vendredi 12 octobre et du mardi 06 novembre 2018 sont approuvés à l'unanimité.

**ONF : présentation orientation exploitation forestière Délibération N° 54/2018 :**

Le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Les agents de l'Office National des Forêts ont exposé les grandes lignes du projet 2019/2038 qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Suite à la présentation, le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable au projet d'aménagement proposé.

**SDED 52 – Modification statutaire : suite à la demande d'adhésion de la CCBJC N° 55 /2018 :**

Le Conseil municipal,

Vu la délibération du 17 juillet 2018 de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) demandant son adhésion au SDED 52 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le transfert concomitant de sa compétence « éclairage public »,  
Vu la délibération du 27 septembre 2018 du conseil syndical du SDED 52 donnant un avis favorable à la demande d'adhésion de la CCBJC,

En vertu de l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois à compter de la notification de la délibération du SDED 52 pour se prononcer sur la demande d'adhésion.

En conséquence,  
Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable à la demande d'adhésion de la CCBJC **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**, et à la modification statutaire inhérente.

#### **Mur de soutènement**

Madame le Maire fait le point sur le dossier concernant le mur de soutènement de la voie communale n°3 reliant Verbiesles à Chamarandes et présente le devis reçu. Nous sommes en attente d'un devis supplémentaire.

#### **Point sur les dossiers urbanismes**

Madame le Maire informe le Conseil des réponses concernant les dossiers déposés au service de l'urbanisme :

- Arrêté de non opposition pour la réhabilitation du vestiaire de foot reçu le 16 novembre 2018
- Arrêté de non opposition pour le réaménagement du logement communal reçu le 13 novembre 2018

Présentation du dossier parcelle numéro AA 107 (avis favorable à l'unanimité).

#### **Point sur les travaux**

Madame le Maire fait le point sur les travaux :

- Petit lavoir - fin des travaux prévus au plus tard le 15 décembre théoriquement
- Pose garde-corps rue de l'église
- Remplacement compteurs d'eau
- Travaux trottoirs et voiries -

#### **Créances à recouvrer Délibération N° 56/2018 :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie a fourni un document à la commune lui signalant que des créances émises par la collectivité d'un montant total de 700,57 € font l'objet d'un effacement de dettes suite à l'ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Chaumont, conférant force exécutoire aux mesures recommandées par la commission de surendettement des particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter l'effacement de ces dettes, cette dépense sera portée au compte 6542.

#### **Organisation du téléthon :**

Samedi 08 décembre 2018 de 11 à 13 heures la Mairie sera ouverte pour le Téléthon avec un apéritif offert. Une urne sera présente pour les dons.

**Questions et informations diverses :**

**Information sur les paiements :**

**Budget principal**

| <b>Tiers</b>          | <b>Objet</b>                | <b>Réalisé en €</b> |
|-----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Menuiserie de Foultot | Garde-corps                 | 16869,60 €          |
| EIRL REGIONAL HABITAT | Réfection vestiaire de foot | 8674,60 €           |
| EIRL REGIONAL HABITAT | Isolation vestiaire de foot | 1540,00 €           |

Messieurs Jean-Marie Duprey et Philippe Gauthier ont assisté à une réunion à l'agglomération de Chaumont en présence de Mr Bader Responsable du service environnement et de Mr Menet. L'Agglomération prend en charge l'assainissement non collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la compétence assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. On se rapproche du Conseil Départemental pour notre dossier

Samedi 08 décembre 2018 de 11 à 13 heures la Mairie sera ouverte pour le Téléthon avec un apéritif offert. Une urne sera présente pour les dons.

Madame Grioni et Monsieur Vernier ont participé à une ultime réunion du SITS suite au transfert de la compétence à l'Agglo.

Madame Gauthier a participé à un Conseil d'école et une réunion de la Commission scolaire de l'Agglo.

Les vœux de la municipalité et la galette auront lieu **le 19 janvier 2018**.

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 14 décembre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

**Séance du vendredi 30 novembre 2018**

**Délibération N°54/2018 : ONF : présentation orientation exploitation forestière**

**Délibération N°55/2018 : SDED 52 – Modification statutaire : suite à la demande d'adhésion de la CCBJC**

**Délibération N°56/2018 : Créances à recouvrer**

Marie-Noëlle Hubert  
Pouvoir de Hervé Henri

Jean-Marie Duprey

Virginie Gauthier

Philippe Gauthier  
Vernier

Rodolphe Grandjonc

Stéphane

**Estelle Grioni**  
Absente excusée

**Hervé Henry**  
Absent pouvoir à Marie-Noëlle Hubert

**Sylvain Grioni**  
Absent non excusé

**Brigitte Bongard**

**Pascal Briche**